

# ZOOM sur la COVID-19

Juillet 2020

Sans être exhaustifs, nous avons souhaité retracer cette période particulière et intense pour chacun, professionnel, usager ou patient, et ainsi partager le vécu et les expériences de nos membres et partenaires.

## Les services d'aide ou de soins à domicile

Pour les **services d'aide à domicile**, les adaptations ont été doubles :

- Limiter au maximum les passages non essentiels, pour limiter les risques de contagion : avec possibilité de relais par les proches après évaluation. Ainsi, pour certains services, les heures de ménage, de présence ont été suspendues.
- Assurer l'accompagnement et les repas des personnes dont les proches étaient confinés. Par exemple, le CIAS sur le Grand Anney a vu une augmentation du nombre de portages de repas en raison d'une augmentation des bénéficiaires qui ne pouvaient plus aller faire leurs courses ou dont les proches ne pouvaient plus venir, ou à cause de la fermeture des accueils de jour, soit environ 1000 repas par semaine. Lorsque le portage de repas n'était pas possible, des services de livraison de courses ont pu être mis en place par des intervenants de SAAD.

Les **services de soins infirmiers à domicile** n'ont pas annulé de prise en charge, en raison du caractère essentiel des actes de soins ou de nursing. Seuls des passages pour des soins de « confort » « bien-être » ont été suspendus. Afin d'assurer la continuité des soins, les médecins traitants ne pouvant plus assurer toutes leurs visites à domicile, l'application de messagerie sécurisée « MonSisra » a pu être installée sur les smartphones des infirmières des SSIAD, leur permettant de communiquer et d'alerter les médecins, par mail ou grâce à des photos. Cette avancée facilite ainsi la continuité des soins à domicile.

En matière de détection, les aides à domicile ont été mises à contribution pour le repérage des signes et symptômes de la Covid, et ainsi alerter les professionnels soignants.

Certaines pratiques en matière de précautions complémentaires d'hygiène ont été appliquées d'abord dans une certaine urgence, mais sont aujourd'hui intégrées par les professionnels.



**ATELIERS  
ÉQUILIBRE  
SENIORS**



Pendant les 2 mois de confinement, **259 personnes ont bénéficié d'un appel d'une des 3 CPPc**

## Les associations

Lutte contre l'isolement et la précarité, soutien aux personnes en fin de vie ou leur famille, aide à l'appréhension d'une pathologie, rencontres intergénérationnelles... Le confinement et le risque de transmission de la COVID-19 ont amené les associations à adapter voire à modifier en profondeur leur organisation pour continuer d'apporter leur soutien et leur expertise aux personnes en ayant besoin.

**JALMAV, Unis-Cité, France Alzheimer 74, SOS Amitié, Croix-Rouge, Ordre de Malte...** Des permanences téléphoniques ont été mises en place, ainsi qu'un accompagnement téléphonique ou par visio-conférence avec les personnes se tournant vers ces associations. Devant parfois mettre en pause leur activité pour préserver leurs salariés ou leurs bénéficiaires, les associations ont pu faire un travail de fond sur leur fonctionnement afin de le rendre plus fluide, plus numérique, ou ciblé.

**131 appels auprès d'une douzaine de bénéficiaires sur les deux mois de confinement**, passés par les jeunes en service civique d'*Unis-Cité* (qui lutte contre l'isolement des séniors et encourage la rencontre intergénérationnelle par des visites hebdomadaires de convivialité à domicile et des animations collectives)

## La Plateforme de Prévention de Chutes

Pendant la période de confinement, les 3 **Coordonnatrices Parcours Prévention de Chutes** ont dû réorganiser leur fonctionnement, à travers la suspension du passage régulier dans les locaux de la Téléalarme ou un relevé des personnes de leur passage pour chute dans les services des urgences du CHANGE, mais poursuite du repérage dans les dossiers des patients. L'équipe s'est organisée en télétravail pour suivre les directives nationales. Lors des appels, en plus des points habituels abordés sur les facteurs de risques de chute, a été évoquée la gestion du confinement puis du déconfinement. Ces échanges ont apporté de la réassurance. Le temps d'appel a augmenté. Les familles, qui ont assuré ou assuré encore un relais pour le maintien à domicile des aînés, ont pu bénéficier de conseils et de soutien. L'accompagnement CPPc s'est poursuivi voire augmente, à travers l'envoi de courriers de préconisations, de conseils, réorientation et coordination sur des situations complexes à domicile en lien avec la difficulté des orientations aux urgences des personnes chuteuses.

**Les ateliers équilibres** organisés dans 26 communes du territoire ont également été interrompus à partir du 16 mars et ne reprendront en présentiel qu'en septembre. Néanmoins, l'ensemble des animateurs ont gardé le lien avec leurs participants à travers l'envoi d'exercices adaptés par mail ou par vidéo, et d'appels téléphoniques réguliers.

## En EHPAD

Les établissements ont dû faire face aux différents aspects de la crise liée à la Covid, et notamment au confinement des résidents. Afin de pallier à l'absence des visites pour les résidents, mais également l'arrêt des repas collectifs et animations en groupe, les professionnels ont mis en place différentes organisations :

- **communication avec les familles** : les EHPAD ont développé une communication très régulière, parfois quotidienne. Des mails, des lettres d'informations, mais aussi des sms, des pages facebook, des vidéos ont également pu être diffusés par les EHPAD permettant d'expliquer et de « montrer » ce qu'il se passait à l'intérieur.
- **maintien du lien entre les résidents et leurs proches** : les EHPAD ont largement bénéficié de dons de tablettes qui ont permis de proposer des appels visio entre les résidents et leurs proches, grâce aux psychologues, animateurs(trices), bénévoles...
- **animations couloirs** : de la musique, des chants, des jeux ... dans leur chambre les personnes pouvaient si elles le souhaitaient écouter ou participer à des animations, des chariots mobiles « bien-être » utilisés par les soignants ou animateurs(trices) ...

Les **organisations** ont dû être revues et ces changements ont parfois permis **d'expérimenter et d'adapter** : alléger les animations en matinée, pour certains résidents manger seul s'est avéré plus adapté, organiser les visites des médecins traitants à des jours fixes, développer la téléconsultation, exploiter les espaces extérieurs ... L'arrêt de certaines activités a parfois permis de redéployer des professionnels auprès des résidents et de permettre des temps d'accompagnement individuels plus importants. **Les professionnels** ont pu bénéficier d'attentions particulières : prime nationale, appels locaux aux dons pour prime, dons en nature, séances de yoga, de relaxation... Pour certains professionnels administratifs, le télétravail a pu montrer tout son intérêt.

## Professionnels de santé libéraux

Les professionnels de santé se sont trouvés aux premières loges de la lutte contre la COVID-19. Les médecins ont assuré la continuité de prise en charge de leur patientèle, se sont prêtés en renfort au CHANGE, ou ont participé à la mise en œuvre des centres COVID. SOS Médecins a assuré la continuité de ses missions tout au long de la période, tout comme les dentistes qui se sont organisés sur tout le Département pour répondre aux urgences. Les infirmières et les aides-soignantes ont également assuré la continuité de la prise en charge des personnes à domicile, voire ont connu une montée en charge de leur travail en cette période particulière. Les pharmaciens ont organisé les approvisionnements en médicaments et en matériel (masques, gels...). La réserve sanitaire a vu de nombreux volontaires intervenir en renfort des services et des établissements dont le personnel ne suffisait pas, à certains moments, pour répondre aux besoins. Afin de les soutenir dans cet effort sans précédent, les collectivités se sont organisées pour faciliter la garde d'enfants des personnels soignants, leur garantir la priorité sur certains achats (masques, gants, gel) ou sur les files d'attente dans les supermarchés.

## L'appui aux EHPAD

Dès les premiers cas Covid détectés en EHPAD, les équipes mobiles de gériatrie et d'hygiène du CHANGE se sont alliées en s'appuyant sur les filières gérontologiques pour organiser le parcours des résidents Covid+ parmi les 3114 résidents des 38 EHPAD du territoire. Pendant 3 mois, une cellule d'intervention composée d'un gériatre, d'un hygiéniste, d'un infectiologue, d'infirmières et d'une chargée de mission, a activé et déployé :

- **une hotline gériatrique et une hotline d'hygiène 7j/7 de 8h30 à 18h30** ont été assurées par des praticiens.
- **une intervention coordonnée de l'EMG-EMH** dans les EHPAD du territoire, 5/7 j.
- **des outils d'aide à la décision** pour le repérage, le dépistage, l'orientation, les décisions d'hospitalisation, de sorties d'hospitalisation, admission en EHPAD, en complément de fiches pratiques de conduites à tenir selon le stade épidémique. Ces outils ont été mis à disposition en direct sur le **site internet des filières gérontologiques** en complément d'une veille documentaire et réglementaire.
- **des audioconférences** : 5/7J, pluridisciplinaires avec les médecins coordonnateurs, ont permis d'adapter et d'assurer la prise charge médicale des résidents et des audioconférences hebdomadaires avec les directeurs des EHPAD, la direction du CH et la cellule d'intervention permettant un point de situation et un partage des conduites à tenir.

## Initiatives privées

La période de confinement et la crise sanitaire ont été source d'initiatives privées de toute nature, montrant un élan de solidarité à la hauteur de l'épreuve vécue.

Cette solidarité s'est exprimée sous de nombreuses formes. Des plateformes d'entraide se sont créées à l'initiative des personnes, les épiceries, les supérettes locales ont mis en place des services de livraison, et certains restaurateurs ont fait des dons de leurs denrées ou de plats aux hôpitaux, aux EHPAD, aux services... Des sites Internet et des applications ont vu le jour pour encourager à la pratique sportive, rendre plus accessible la culture...

Certains services ont rendu leurs offres gratuites afin de répondre aux besoins des personnes et de leurs proches ( livraison, assistance ...) . Des dons de matériel, de sources privées ou d'entreprises, ont été versés aux services soignants et d'accompagnement. Des lettres ont été adressées aux personnes âgées en EHPAD afin de leur apporter une ouverture sur l'extérieur. Les différents cultes ont mis en place un numéro d'appel pour apporter un soutien spirituel à distance aux personnes en exprimant le besoin. La priorité a été donnée aux soignants sur différentes plateformes, afin de les aider à trouver logement et transport.

Plusieurs dizaines de tablettes ont été offertes aux EHPAD pour aider à la mise en lien des familles et de leurs proches, par différents donateurs

Toute la population française a salué l'investissement des professionnels de la santé par les applaudissements de 20h

## Communes

Anney - Rumilly - Saint-Julien - Pays de Gex - Bellegarde

Premières interlocutrices des personnes vivant sur leur territoire, les communes ont pris toute la mesure de la crise sanitaire et sociale qui se profilait pour les personnes âgées et handicapées et se sont mobilisées pour accompagner leurs administrés au mieux dans cette période singulière. Un contact a été mis en place avec les personnes identifiées ou appelées à se faire connaître auprès de leur mairie ou CCAS, par le biais d'appels téléphoniques ou de courriers. Des appels à la solidarité entre voisins et entre habitants ont été lancés, ou parfois ont été précédés par les propositions de bénévolat et de soutien des administrés.

Ainsi, élus, agents, bénévoles, commerces locaux et associations se sont impliqués pour aider aux courses et au retrait de médicaments prioritairement. La vigilance a été accrue pour répondre au risque d'isolement. Certains dispositifs ont été adaptés à la situation exceptionnelle, comme le portage de repas à tarifs préférentiels, ou des permanences téléphoniques pour assurer une réponse réactive aux demandes d'information ou d'accompagnement, et les urgences.

## Dispositifs de coordination

Les **MAIA 01 Est et du Bassin annécien** ont recensé l'activité des partenaires, pris contact avec les mairies, les associations, les pharmacies... Elles ont notamment échangé avec les gendarmeries et la police pour sensibiliser sur les personnes âgées susceptibles de ne pas respecter les règles de déplacement dû à leurs troubles cognitifs ou autres pathologies. Une veille téléphonique hebdomadaire pour l'ensemble des bénéficiaires des services de gestion de cas a été assurée, et les partenaires orientant des situations complexes se voyaient proposer un soutien, une écoute par rapport aux difficultés rencontrées dans les prises en charge. La MAIA 01 Est a en outre assuré des séances à distance de stimulations cognitives, sous forme de jeux, par visio auprès des bénéficiaires de l'accueil de jour de l'Association de Gérontologie du Bassin d'Oyonnax, ainsi qu'une écoute et un soutien téléphonique auprès des aidants.

**ACCES**, réseau de santé en appui aux professionnels sur les situations médicales complexes, a été en appui aux médecins traitants du département pour le repérage et le suivi de leurs patients chroniques qui ne venaient plus en consultation au cabinet et dont l'état de santé risquait de s'aggraver du fait de l'arrêt du suivi médical. Le réseau a également été une source et un relai d'information pour les partenaires en santé (disponibilité des ressources, appréhension de la téléconsultation...).

Le **CLIC Bellegarde** a organisé et coordonné une veille téléphonique hebdomadaire territoriale pour les seniors isolés ou en besoin de lien social et avec de nombreux partenaires du réseau, pour près de 300 usagers. Il a organisé des contacts réguliers avec tous les partenaires gérontologiques (dont les EHPAD) et toutes les mairies de la communauté de communes pour avoir un état des lieux régulier de la situation et donc une veille précise des seniors tout au long de la crise COVID 19.

## Conseils Départementaux

Les Conseils Départementaux ont adapté leurs fonctionnements et leurs procédures à l'urgence de certaines situations, en plus de réaffirmer leur solidarité avec les établissements hospitaliers, et leur soutien et appui aux établissements sociaux et médico-sociaux. La continuité de la réponse et de la prise en charge des usagers a été réfléchie dès la première heure afin de ne pas créer de ruptures dans les parcours : permanences physiques et téléphoniques, liens avec les partenaires et avec les usagers repérés fragiles... Suite aux nombreuses sorties d'hospitalisations, des APA d'urgence ont été mises en place rapidement. Le partenariat soutenu avec les associations et les services infirmières a facilité la mise en place d'un suivi de qualité. **Le Département de la Haute-Savoie** a mis en place une plateforme d'écoute, joignable par un numéro unique et en lien avec le SDIS, qui a fonctionné 7J/7 afin de répondre aux interrogations des personnes âgées, handicapées et leurs proches, les orienter au mieux et les apaiser dans cette situation exceptionnelle. Cette plateforme a été animée et alimentée par les travailleurs médico-sociaux. Par ailleurs, les équipes ont été mobilisées pour être en appui des EHPAD au plus fort de la crise, ainsi qu'au sein de la Cellule Locale d'Accès à l'Isolement (CLAI), visant à accompagner les personnes confinées. **Le Département de l'Ain** a mis en place un suivi des personnes isolées et fragiles suivies par le département. Chaque « professionnel autonomie » a contacté une centaine de personnes repérées. En cas de repérage, des liens avec les partenaires (MAIA, CLIC, Communes, SAAD, SSIAD...) étaient mis en place pour un maintien à domicile optimum.

## Centres Hospitaliers

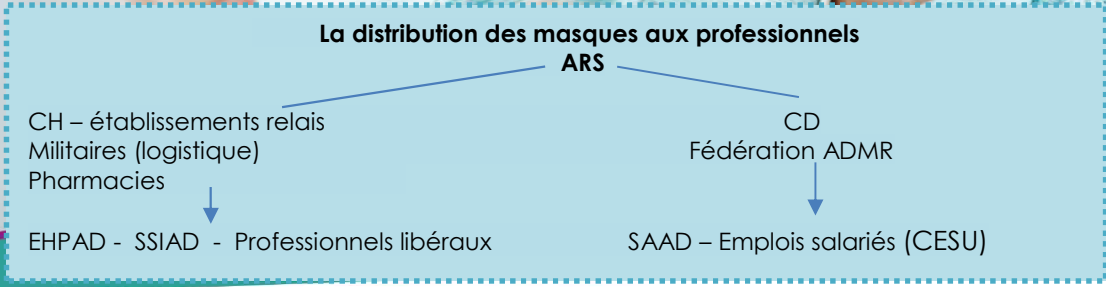
Le **CHANGE** a mis en place plusieurs mesures de « collaboration » : avec la médecine libérale afin d'organiser la prise en charge des patients en ambulatoire. Le **CHANGE** s'est aussi coordonné avec les établissements de santé publics et privés du territoire. Une filière d'urgence spécifique à la prise en charge de patients présentant des symptômes évocateurs de la COVID-19 a été mise en place, en lien avec le centre 15, la médecine libérale et les urgences. Un plateau technique de réanimation de 60 lits (contre 16 initialement) a été créé en coordination avec la clinique Générale et la clinique d'Argonay. Un 2ème service de maladies infectieuses a été mis en place, portant à 170 le nombre de lits dédiés. Les patients des unités de court séjour gériatrique ont été transférés sur le site de Seynod et sur l'EHPAD Baudelaire (St Julien) afin de libérer de l'espace dans les bâtiments des 2 sites hospitaliers pour accueillir les nouvelles unités d'hospitalisation en médecine pour les patients COVID-19. Des résidents d'EHPAD ont pu être hospitalisés au **CHANGE**, que ce soit en raison de leur état de santé ou pour permettre à l'EHPAD de gérer l'épidémie. Le **CHANGE**, en lien avec l'ARS et les Départements, a organisé les campagnes de dépistage auprès des résidents et professionnels des EHPAD, et pu apporter des renforts en personnel soignant ou mettant en lien des étudiants bénévoles.

Un centre de consultation a également été ouvert à Rumilly grâce à un partenariat entre la Ville de Rumilly, le CH Gabriel Déplante et les différents professionnels de santé du bassin rumillien (IDE, kinés. pharmaciens. médecins généralistes et hospitaliers).

**Cellule d'écoute pour les professionnels**  
24 psychologues du CHANGE mobilisés  
Nombre de demandes: 31    Nombre de téléconsultations : 67  
Trajectoire appelant = Centre 15 : 6    Personnel Soignants : 18    Médecin Traitant : 6

**Combien de temps ?**

- ✓ Le confinement a duré du 17 mars au 10 mai inclus = **55 jours.**
- ✓ En EHPAD, il a duré jusqu'au 22 juin = **105 jours.**
- ✓ L'état d'urgence sanitaire a été instauré par la loi du 23 mars jusqu'au 10 juillet inclus = **108 jours**
- ✓ Le plan blanc a été déclenché dans tous les hôpitaux le 6 mars 2020 jusqu'au 22 juin = **108 jours**



**Pour en savoir plus ...**

**Rubriques Covid**

**Santé Publique France**  
<https://www.santepubliquefrance.fr/dossiers/coronavirus-covid-19>

**Ministère Santé**  
<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/professionnels-du-social-et-medico-social/article/accompagnement-des-personnes-agees-et-des-personnes-handicapees>

**SFGG**  
<https://sfgg.org/actualites-covid-19/>

**Haut Conseil de la Santé Publique**  
<https://www.hcsp.fr/Explore.cqi/PointSur?clef=2>

**CPIAS**  
<http://www.cpias-auvergnerhonealpes.fr/coronavirus/actualites-covid.html>

**Les filières gériatriques proposent des réunions de « groupes de travail Hygiène », en matière de gestion des épidémies et pratiques d'hygiène :**

- A destination des EHPAD , le jeudi 17 septembre 2020,**
- A destination des services d'aide et de soins à domicile, courant octobre.**

